

L'assemblée générale reportée à l'an prochain

■ Un manque de préparation en est la principale cause



L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

Le lundi 24 novembre 1986

Vol. 14, no 24

Parce qu'elle n'a pas assisté à la dernière réunion du Sénat académique

Marie-Claude Rioux devra se justifier à la FEUM



Marie-Claude Rioux, représentante des étudiants de 2e et de 3e cycles au Sénat académique depuis le début de novembre, n'a pas assisté à la réunion sénatoriale du mercredi 12 novembre dernier. Seulement deux étudiants peuvent prendre part à ces réunions qui se font rares par les temps qui courent.

La FEUM n'a pas apprécié... Elle demandera à Mme Rioux de s'expliquer. D'aucuns ont mentionné que la représentante aura peut-être à démissionner. Voir en page 3

Hockey

Dossier du protecteur universitaire

Neuf en ligne pour les Aigles Bleus

Voir en page 13

Enfin...LE BOTTIN

Lire nos Informations en page 2

Il a de la veine, le drogué!

L'accusé a eu de la veine. Il s'en est tiré avec une amende de 500\$ pour voies de fait. C'aurait pu être pire...

Le procès simulé, organisé par le Service de counselling psychologique du Centre universitaire de Moncton et la Commission d'alcoolisme et de pharmacodépendance du Nouveau-Brunswick, avait pour but de sensibiliser les étudiants aux suites fâcheuses de l'abus de l'alcool et des drogues. Voir le texte de Lucie Richard et les photos de Michel Godin et de Gino Chiasson en page 9.

A lire en page 2

Le projet de collaboration journalistique Moncton-Edmundston-Shippagan tombe à l'eau

A lire en page 7



Dossier du protecteur universitaire

Les différentes associations du CUM se rencontrent jeudi

Pour faire suite à la remise du document de travail concernant le protecteur universitaire, le comité tripartite recommandant au recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard, de ménager une rencontre avec les différentes associations sur le campus.

Robert Duguay

C'est ainsi que l'Association des bibliothécaires et des professeurs de

l'Université (ABPUM), l'Association des employés (AEUM), l'Association du personnel administratif et professionnel (APAPUM), la FEUM, l'Association des techniciens (ATUM) et l'administration de l'Université se rencontreront le 27 novembre prochain afin de discuter du rapport et de prendre position.

Le rapport du comité tripartite recommandant la création d'un poste de protecteur universitaire à temps partiel pour une période d'essai de deux ans au

Centre universitaire de Moncton. Pour M. Blanchard, l'idée d'un "Ombudsman" est bonne, mais peut être coûteuse au risque de voir disparaître certains services. «La question est de savoir si c'est absolument nécessaire», a-t-il laissé entendre lors d'une entrevue téléphonique.

Pour sa part, le président de la

Fédération des étudiants, Bernard Lord, abonde dans le même sens. Selon lui, la FEUM est favorable à la création d'un poste de protecteur universitaire, même si elle n'a pas pris de position ferme à ce sujet. «Mais personnellement, je ne suis pas encore convaincu de l'utilité d'un éventuel protecteur universitaire», a-t-il soutenu.

Mardi, mercredi et samedi de cette semaine

Dans les conseils étudiants des facultés et écoles

Le Bottin étudiant arrive cette semaine

Le nouveau Bottin étudiant 86-87 sera distribué au courant de cette semaine. C'est ce qu'a fait savoir M. Serge Bouchard, directeur du Bottin. Au moment d'écrire ces lignes, le montage du Bottin était complet, et on attendait un coup de fil de l'imprimerie "Summit Press" de Moncton, avant d'aller chercher le produit fini.

Johanne Lise Landry

Bénéficiant de 6 000 \$ en revenus publicitaires, le Bottin a adopté une nouvelle formule cette année. Tout d'abord, le format a été rallongé d'un pouce et quart, comparativement aux années précédentes. La page frontispice est ravivée de couleurs à la mode (rose, noir et blanc) plutôt que celles de l'Université.

De plus, la page centrale est consacrée

à la carte géographique de Moncton, très utile pour les nouveaux étudiants comme pour les anciens. Le directeur a aussi mentionné la facilité de lecture des noms et des adresses des étudiants.

"On voit mieux dans ce bottin que dans l'annuaire téléphonique", a-t-il affirmé. "À l'intérieur, on y retrouve de l'information concernant les services offerts aux étudiants sur le campus: CEPS, FEUM, CUM, Le Front, etc. La liste des marchands offrant un rabais avec présentation de la carte étudiante est aussi disponible dans le bottin", a souligné le directeur.

Quant à la publicité, elle s'infiltre à travers les noms, alléguant ainsi le bottin, a mentionné M. Bouchard. «Bref, les 112 pages du bottin contiennent l'information essentielle aux étudiants», a-t-il conclu.

900 étudiants du secondaire envahiront le CUM

Près de 900 étudiants des écoles secondaires de la province, de la Gaspésie, des îles-de-la-Madeleine, de la Vallée de la Matapédia, de la Nouvelle-Écosse et de Tîle-du-Prince-Édouard visiteront le campus de Centre universitaire de Moncton (CUM), à l'occasion des "Journées Portes Ouvertes" qui se dérouleront mardi, mercredi et samedi de cette semaine.

Cette activité, qui s'inscrit dans le cadre du programme de recrutement de l'Université de Moncton (U de M) permet aux jeunes du secondaire de se familiariser avec les services et les programmes offerts par l'U de M.

Lors de ces journées, l'accueil se fera à 9h30, à la Faculté des sciences de l'éducation. Après avoir rencontré le recteur, M. Louis-Philippe Blanchard, les visiteurs feront la tournée des facultés et écoles du campus en compagnie des doyens et des professeurs.

L'étudiant aura ainsi l'opportunité de se

renseigner sur les programmes qui pourraient l'intéresser. Il lui sera également possible de jaser avec les étudiants et les membres des conseils étudiants afin d'obtenir plus de détails sur les activités para-académiques.

Après un dîner de groupe, les étudiants des écoles secondaires auront la chance de visiter le campus. La visite durera 1h30 au lieu de 40 minutes comme par le passé. Vers 14 heures, il y aura une rencontre sociale au Kachô.

Une soixantaine d'étudiants du CUM sont directement impliqués dans cette activité, en collaboration avec les professeurs et les organismes étudiants et administratifs. La coordination de ces journées relève de Roland LeBlanc, responsable du Bureau de liaison, ainsi que de Emmanuel Sajous et de Tracy Jobson.

L'année dernière, le Centre universitaire de Moncton avait accueilli 852 visiteurs.

Avec une vingtaine d'Universités canadiennes et américaines

Quatre étudiants du CUM participent à une compétition de marketing

Quatre étudiants de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton (U de M), Michel Chiasson, Germain Ouellette, François Rose et Rachelle Lemieux participent actuellement à une compétition de marketing, organisée par l'Université du Manitoba. Au total, une vingtaine d'universités canadiennes et américaines y prennent part.

Monique Hébert

Selon Michel Chiasson, cette compétition représente un défi de taille en plus d'apporter une expérience profitable sur le plan pratique car elle leur permet de mettre en pratique ce qu'ils apprennent à tous les jours.

Le quatuor est chargé de l'administration d'une entreprise et de la commercialisation de ses produits. «Le tour se déroule par ordinateur. Nous sommes en compétition avec les autres universités sur un marché simulé», indique M. Chiasson.

En effet, l'ordinateur détermine la part du marché contrôlée par l'entreprise ainsi que son budget. Il détermine également le nombre et la qualité des produits.



Dans l'ordre habituel, François Rose, Michel Chiasson, Rachel Lemieux et Germain Ouellette, en pleine action. (photo: Michel Goggin)

Étapes

La première étape de la compétition dure neuf semaines. Pendant cette période, les étudiants prennent une foule de décisions concernant la publicité, les prix, le choix de nouveaux produits et ainsi de suite. Ils en sont présentement à leur cinquième semaine.

La deuxième étape se déroulera du 15 au 17 janvier prochain. Les quatre étudiants se rendront à Winnipeg pour expliquer et justifier les décisions qu'ils ont prises pendant les neuf semaines. Ils seront jugés par un jury composé de gens d'affaires de la région.

Cependant, avant de se rendre à Winnipeg, les étudiants auront à franchir quelques obstacles financiers. M. Chiasson précise: «Nous cherchons un commanditaire pour nous aider avec les dépenses du voyage.» Pour solutionner ce problème, certaines autorités de l'U de M ont déjà communiqué avec plusieurs entreprises privées. L'Université a également formé une somme d'argent pour faciliter la réalisation du voyage.

Rappelons que l'Université de Moncton a aussi participé à cette compétition de marketing l'année dernière. Les étudiants responsables étaient Danielle Lesgresley et Daniel Surette.

politique étudiante

Parce que le C.A. de la FEUM n'a pas aimé qu'elle manque une réunion du Sénat académique

Marie-Claude Rioux devra se justifier par écrit

Johanne Lise Landry

L'absence de Mme Marie-Claude Rioux à la première réunion du Sénat académique suivant son élection a suscité une controverse lors de la cinquième réunion du C.A. de la FEUM, mercredi dernier; on a même parlé d'une éventuelle démission. Après plusieurs minutes de discussion animée, M. Bernard Lord, président de la Fédération des étudiants, a tranché la question en concluant que Mme Rioux devra officiellement justifier son absence par écrit.

Les faits

Afin de mieux comprendre la situation, citons les faits importants recueillis auprès de Marie-Claude Rioux et lors de la réunion du C.A.

* jeudi 30 octobre: élection partielle de la FEUM.

* mercredi 5 novembre:
- réunion du C.A. de la FEUM;

- élection de Marie-Claude Rioux, représentante des 21ème et 31ème cycles sur un seul vote majoritaire; et de M. Bruno Hamel, représentant du 1er cycle, par une majorité considérable;

* vendredi 7 novembre:

- Marie-Claude Rioux ne peut obtenir les dossiers la concernant au bureau du Secrétaire général, M. Gilles Long, Bernard Lord les lui procure.

- Bernard Lord s'entretient avec M. Long afin de lui faire comprendre l'importance de la représentativité des étudiants au Sénat;

* lundi 10 novembre:

- M. Bernard Lord reçoit une lettre de M. Gilles Long, expliquant pourquoi Mme Rioux ne peut siéger au Sénat;

- En après-midi, M. Lord se rend au bureau du Secrétaire; ce dernier est absent pour cause de maladie;

mardi 11 novembre: congé;

* mercredi 12 novembre:

- 8h26: on apprend au Sénat que Mme Rioux a droit de vote;

- 8h 30: les assises du Sénat débutent à Moncton; Marie-Claude Rioux est absente.

Elus par le C.A. de la FEUM.

La charte de l'Université de Moncton stipule que les représentants au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs doivent être élus par la masse étudiante. Lors des élections partielles de la FEUM, les postes de représentants du 1er cycle et des 21ème et 31ème cycles étaient ouverts. «Il aurait fallu déclencher d'autres élections, très rapprochées de celles de la FEUM», a expliqué Mme Rioux lors d'une entrevue téléphonique. «Étant donné l'urgence de trouver des représentants au Sénat, M. Bruno Hamel et moi-même avons donc été élus par le C.A.», a-t-elle poursuivi.

Au bureau de M. Gilles Long, la nomination au Sénat de Mme Rioux n'était pas officielle. «Le Secrétaire général m'a dit que je n'avais pas été élue par l'ensemble des étudiants, et n'ait donc la force du C.A.», a affirmé Mme Rioux.

Pour sa part, M. Bernard Lord a déclaré que la FEUM pouvait déterminer les procédures à utiliser pour choisir les représentants au Sénat et au Conseil des gouverneurs. Par contre, Mme Rioux

rapporte que M. Lord lui avait mentionné que le C.A. n'avait pas le pouvoir de la nommer. «Il m'a dit qu'il était donné les circonstances, il n'avait pas de choix», a répliqué la représentante.

Les raisons de son absence

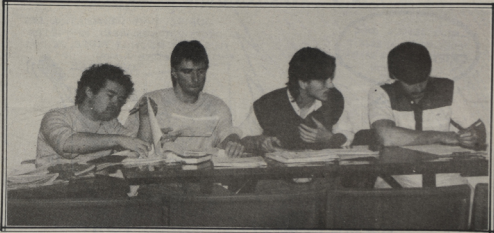
Mme Rioux n'a pas assisté à la réunion du Sénat pour deux principales raisons. Elle devait se rendre à Shippan pour répondre aux exigences de son cours de linguistique. De plus, elle n'avait pas reçu confirmation de son droit de vote au

Sénat. Elle a avoué n'avoir pas pris la chance de venir à Moncton. «Je n'ai pas de remords de conscience puisque le seul point important concernant le 21ème et 31ème cycle a été discuté et réglé au Sénat. Je m'étais assurée qu'un Sénateur me représenterait», a-t-elle déclaré.

Pour sa part, M. Denis Michaud, représentant du 1er cycle, s'est déclaré surpris de l'absence de Mme Rioux. «Je préfère attendre les explications de Marie-Claude avant de porter un jugement ou de prendre une décision», a-t-il ajouté.

t-il ajouté.

Dans la même optique, M. Lord a affirmé que l'absence de Mme Rioux était décevante pour la FEUM, et pour les étudiants des 21ème et 31ème cycles. «Les raisons évoquées ne sont pas valables; on jugera mieux après ses explications écrites», a-t-il révélé. «Les raisons, présentées lors de la réunion du C.A. mercredi dernier, par Denis Michaud, ne m'étaient pas satisfaisantes et les membres avaient raison de parler de démission», a ajouté le président.



Quelques membres du conseil d'administration de la FEUM, fouillant dans leurs papiers. De gauche à droite, Denis Michaud, directeur aux affaires internes, Pierre Malenfant, directeur des finances, Bernard Lord, président et Bertin Losier, secrétaire d'assemblée. (photo: Michel Godin)

La FEUM reporte l'assemblée générale à l'an prochain

Le manque de préparation est la principale cause

L'assemblée générale annuelle de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM) aura vraisemblablement lieu le 5 février prochain. Selon le président de la FEUM, Bernard Lord, il aurait été précipité de tenir l'assemblée générale jeudi dernier, trois semaines seulement après les élections.

Larry Landry

C'est lors de la première rencontre du Nouveau Conseil d'administration de la FEUM, le 5 novembre dernier, qu'on avait décidé de remettre l'assemblée générale prévue pour le 20 novembre. Aucune précision n'avait alors été apportée.

La semaine dernière, Bernard Lord a bien voulu nous dévoiler les raisons de cette «partie remise». «Nous n'avons pas eu le temps de sortir l'information et de monter les dossiers nécessaires. A cause de cette préparation inadéquate, nous avons préféré attendre après Noël pour convoquer l'assemblée», a expliqué le président de la FEUM. Dans des circonstances ordinaires, la constitution de la FEUM dit que l'assemblée générale doit, de préférence, être tenue pendant le premier semestre.

Questionné à savoir s'il y aurait plus d'une assemblée (comme l'an dernier), Bernard Lord ne le croit pas. «Nous avons institué d'autres méthodes de consultation des étudiants et elles sont déjà en marche», affirme-t-il.

Quant aux cours qui devaient être annulés jeudi dernier, «le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Léonard J. LeBlanc n'a eu d'autre choix que d'annuler l'annulation! Elle n'avait plus sa raison d'être», précise M. Lord.

Rapport Front-FEUM

Le rapport du comité d'étude sur la situation entre Le Front et la FEUM devait être prêt pour l'assemblée générale. Comme celle-ci n'a pas eu lieu, le comité pourrait attendre jusqu'à la prochaine assemblée. Mais Bernard Lord mentionne que ce comité effectue présentement des consultations en vue de terminer le rapport.

D'autre part, le président de la FEUM laisse entendre que la situation entre Le Front et la FEUM est très acceptable. «J'ai discuté avec le directeur, René Landry, de la situation et du traitement de

l'information; on s'est très bien entendu, mais je ne peux en dire plus pour le moment», conclut Bernard Lord.

CESPM

L'ine Madore, directrice aux affaires externes et Bernard Lord, président, rencontreront mercredi le président de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM). On y discutera, entre autres, des points suivants: l'augmentation de subventions par étudiant pour contrer la baisse de qualité académique des années précédentes; l'orientation et le fonctionnement de la Commission; et les recommandations financières.

Réunion

Par ailleurs, Mme Madore et M. Lord rencontreront les étudiants québécois de l'Université de Moncton demain (mardi). À 19 h au local 050 de la Faculté d'administration. À noter que tous les étudiants sont invités à participer à cette rencontre. Ils pourront y faire valoir leurs revendications afin d'améliorer la communication entre certaines associations étudiantes du Québec et l'Université de Moncton.

éditorial

De la menace du C.A.

Certains membres du Conseil d'administration de la Fédération des étudiants (FEUM), ont, encore une fois, brandi le spectre de la démission aus-dessus de la tête d'une personne élue par le C.A.

L'absence de Marie-Claude Rioux à la réunion du Sénat académique du mercredi 12 novembre dernier n'est pas passée sous silence et on lui demandera des comptes.

Des décisions importantes sont prises au Sénat académique. Seulement deux étudiants nous y représentent et la prochaine réunion du Sénat aura lieu en mars. Pour ces raisons surtout, l'absence d'un(e) ou des représentants étudiants est tout à fait regrettable. Cela devient "condamnabile" si, par exemple, un

étudiant ne s'y est pas présenté sans raisons valables.

Les membres du Conseil d'administration de la FEUM n'ont pas trouvé satisfaisantes les premières raisons invoquées par la représentante des étudiants de deuxième et de troisième cycles. Ils lui demandent de leur envoyer des explications écrites. C'est leur droit.

En août dernier, un des représentants étudiants au Sénat académique n'a pu assister à une réunion. On ne lui a toutefois pas demandé de s'expliquer verbalement ou par écrit.

N'importe que la représentante au Sénat devrait se plier de bonne grâce à la demande du Conseil d'administration

Cependant, avant de clouer qui que soit au pilori, il faudra se montrer attentif aux circonstances anormales qui ont entouré la question de la présence et du droit de vote de nos représentants. Quelles embûches l'administration a-t-elle posées? La FEUM, dans un communiqué, parle d'un imbroglio. Il faudra consacrer les énergies aux bons endroits, taper sur les bonnes lettres, et faire en sorte qu'il ne se produise plus d'imbroglios.

La FEUM, est-il nécessaire de le répéter, a toutes les misères du monde à recruter des étudiants pour nous représenter ou pour siéger sur des comités. Comment est-ce qu'on va renverser la vapeur quand des membres du Conseil d'administration ont toujours le mot "démission" pendu au bout des lèvres.

La FEUM a demandé que Marie-Claude Rioux donne formellement des explications. Les gens du C.A. en feront l'évaluation et ils trancheront. S'ils jugent qu'ils doivent demander la démission de la représentante des étudiants de deuxième et de troisième cycles, qu'ils le fassent. Mais qu'ils cessent donc d'écoeurer le peuple avec leurs menaces.

Oui, c'est ce qu'il y a de dégoûtant avec certains (une minorité tapageuse) de nos élus. Ils aiment tellement le mot "démission" qu'ils en bavent à le prononcer. Mais ils n'ont pas le courage de s'adonner. Même s'ils laissent parfois l'impression qu'ils souhaitent qu'un "tribunal école" se substitue à des réunions du Conseil d'administration.

RENE LANDRY

LE SYNDROME DU "QUESTIONNAIRE UTILE"...



Billet

L'effet tuberculeux...

Avez-vous déjà remarqué dans les journaux des photos de citrouilles ou de navets disproportionnés ou encore de pommes de terre aux formes bizarres et évocatrices. Le plus souvent, ces photos sont accompagnées d'une légende dans laquelle on indique aux lecteurs ce à quoi est censé ressembler le "phénomène" (un extra-terrestre, un cheval, un chien...).

Comme "l'effet patate" est assez répandu dans la presse francophone du Nouveau-Brunswick et comme c'est surtout le lot des hebdomadaires de service ce genre de plat, on s'est dit qu'on embobinerait le pas.

Voici donc notre fameux patate. Examinez-la bien. Sous tous ses angles.

Avec un peu de concentration (et d'imagination!), vous y avez peut-être vu un ballon de football, ou, qui sait, le rocher percé.

Notre patate pourrait même ressembler étrangement à Mickey Mouse. Il n'y manque que si peu. Quelques tubercules, tout au plus...

René Landry

LE FRONT

L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

L'EQUIPE DU JOURNAL

858-4526

Directeur	René Landry
Rédacteur en chef	Robert Laflamme
Adjointe au rédacteur en chef	Johanne St-Pierre
Pigistes	Josette Brun, Claude Thibodeau, Johanne Lise Landry, Lucie Richard, Yves Blouin, Larry Landry, Michelle Veilleux et Robert Duguay
Responsable des nouvelles culturelles et artistiques	Rejean Deryn
Responsable des nouvelles sportives	Aldo Chiasson
Photographes	Michel Godin et Eddy David
Caricaturiste	Marc Landry
Correction	Sylvie Potvin, Marc Gosselin, Myriam Rosegnol et Patrick Didergen
Montage	Pierre LeBlanc, Marc Landry, Claudine LaRouche, Claire Comeau, Robert Laflamme et René Landry
Publicité	Robert Bourgeois et René Landry
Livraison	Aldo Chiasson

Le comité de rédaction est formé de Robert Laflamme, de René Landry et de Johanne St-Pierre.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au FRONT les mercredis précédents la date de parution, avant 17 heures. Les articles qui parviendront au FRONT après 17 heures seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir tout au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires ou autres qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des idées de tendances discriminatoires envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenu, etc.)

LE FRONT est imprimé à 4 500 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LIMITED, boîte postale 280, Amherst, Nouvelle-Écosse, B4H 3Z2.

opinion du lecteur

Approbation ou autorisation...

M. Louis-Philippe Blanchard
Recteur de l'Université de Moncton
Edifice Tailleux
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.

M. le président du Sénat académique,

En comparant le répertoire de cours 84-85 et de 86-88, nous nous sommes rendus compte d'une légère modification textuelle dans les règlements 10, 11 (84-85) et 10,3, 10,4, 28,3, 28,4 (86-88). Ces règlements portant sur

l'abandon de cours et de changement de cours, il est donc très important de les comprendre à fond, car plusieurs étudiants devront s'y plier à un moment donné.

Dans le répertoire de cours 84-85, on peut lire: "L'étudiant, avec l'approbation de son doyen/directeur...", tandis que dans le répertoire de cours 86-88, on lit: "L'étudiant, avec l'autorisation de son doyen/directeur..."

Nous nous sommes renseignés sur l'interprétation de ces règlements auprès du

vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Léonard LeBlanc. Il nous a indiqué que les règlements donnaient effectivement le pouvoir aux doyens/directeurs de refuser à un étudiant de quitter ou changer un cours. M. Léonard LeBlanc nous a expliqué que les deux mots "approbation et autorisation" sont des synonymes et qu'il n'y avait alors aucun changement apporté dans l'interprétation de ces règlements. Alors pourquoi ces changements?

M. le président, nous sommes dans le regret

de vous communiquer notre **désapprobation** face à ces changements, tout en vous indiquant que si nous le pouvions, nous **n'autoriserions** pas ces changements. Association des étudiants du 21ème cycle de Biochimie Chimie de l'Université de Moncton A.E.C.B.C.U.M.
Dept. chimie-biochimie pavillon René-Rossignol
Centre universitaire de Moncton
Représentants:
Georges Thériault
Denis Labrecque

Le flocon de neige

— "Dis-moi combien pèse un flocon de neige?" demanda la mélangère charbonnière à la colombe.

— "Rien d'autre que rien", fut la réponse. Alors, la mélangère ravonia à la colombe une histoire:

"J'étais sur la branche d'un sapin quand il se mit à neiger, doucement, sans violence. Comme je n'avais rien de mieux à faire, je commençai à compter les flocons qui tombaient sur la branche où je me tenais. Il en tomba 3,751,952. Lorsque le 3,751,953ème tomba sur la branche, celle-ci cassa".

Sur ce, la mélangère s'envola. La colombe, une autorité en matière de poids depuis l'époque de Noé, réfléchit un moment et se dit finalement:

— "Peut-être ne manque-t-il qu'une personne pour que tout bascule et que le monde vive en paix".

(N. Moreau)

Lorsque l'on voit des gens mourir de faim et d'autres emprisonnés pour leurs idées politiques, sociales et/ou culturelles divergentes, comment peut-on accepter ça sans rien faire. On devient complice de ces actes. Il faut qu'il y ait à Ottawa, un ministère de la Paix, pour aider cette dernière à être présente dans nos vies, un jour.

Il faut agir immédiatement car demain il sera trop tard. Après tout, comme dans l'histoire ci-dessus, il ne manque que vous.

Mario Léonard

L'Union fait la force

Premièrement, comme vous le savez, le Parti d'Halloween 86 a été un très grand succès. Pour le club de comptabilité, c'était la troisième année d'affilée qu'il organisait cette soirée. Par contre, les résultats de cette année ont trépidé par rapport à ceux des années précédentes. Si la soirée a été un tel succès c'est grâce aux membres qui se sont impliqués bénévolement. Aussi, il ne faudrait surtout pas oublier CKUM et Marc "the goose" Gosselin.

On aimerait remercier et féliciter la sévère étudiante pour leur collaboration et leur beau travail. Aussi, on voudrait remercier la FEUM, CKUM et LE FRONT ainsi que nos commanditaires SPANKYS, ED SUBMARINE, LE COSMO et la brasserie MOOSEHEAD.

Pour conclure, d'après notre expérience, il ne suffit pas de se chicaner avec les organismes de l'Université, mais plutôt essayer de collaborer avec eux, comme le vieux dicton dit, "L'union fait la force".

Le Club de comptabilité

P.S. on remercie la grande participation des étudiants. Sans vous, le succès aurait été impossible!

HOWARD JOHNSON

Hotel restaurants Centre des congrès

Centre ville Edmundston, NB

LE MEILLEUR LIEU DE RENDEZ-VOUS AU MADAWASKA

Allain Bernier
Directeur général

Carrefour Assomption
101, rue River
Edmundston, NB E3V 1T4

(506) 739-7321

Dossiers F.E.U.M.

Compte rendu du Sénat académique du 12 novembre 1986

Tout d'abord, nous devons signaler la présence et l'absence des étudiants nommés à la réunion. Daniel Lagacé (CUSLM) et (CUS) étaient présents ainsi que les deux représentants du premier bureau du CUM, soit Denis Michaud et Bruno Hamel. Cependant la représentation du deuxième cycle, Marie-Claude Rixou, était absente.

Afin de donner un aperçu général qui implique surtout les étudiants, il est important de souligner les points à l'ordre du jour suivant.

Premièrement, le comité conjoint de la planification a présenté un rapport qui fut adopté à la majorité par le Sénat. Les commentaires de ce dernier furent fort intéressants; en ce qui a trait à la maîtrise en service social, les conditions financières relatives à l'implantation de celle-ci ne sont pas meilleures que lors de l'adoption d'une résolution pour retarder la maîtrise en question d'une année, acceptée par le Conseil des gouverneurs du 31 mai 1986; la maîtrise a aussi été accusée au niveau de la lourdeur en crédits des programmes actuels. Selon un membre du comité, un programme de quatre ans ne devrait pas dépasser 120 crédits; des programmes favorisent plus la course aux crédits que

l'étude en profondeur, il serait favorable que le comité d'étude sur la formation générale se prononce à cet effet. Suite à une longue discussion au niveau de la maîtrise en service social, il fut proposé par Victor Raiche et appuyé par Léandre Desjardins que:

"Considérant l'importance de la maîtrise en service social pour répondre aux besoins du milieu, le comité conjoint de la planification demande au Recteur pour le 31 janvier 1987 de proposer les coupures spécifiques nécessaires pour trouver les fonds requis à l'introduction de la maîtrise en Service social dès septembre 1987".

Le comité des programmes a aussi présenté un rapport proposant l'adoption de nouveaux cours et l'abolition d'anciens cours dans certains programmes offerts à l'Université de Moncton. Le comité a aussi proposé trois nouveaux programmes; cependant le sénat a pris la décision de déposer ces programmes dû aux contraintes financières face à leur implantation, il s'agit vraisemblablement d'une maîtrise en littérature comparée, d'une maîtrise en biochimie ainsi que d'un baccalauréat en Arts avec une majeure linguistique.

L'école des sciences infirmières, pour sa part, nous a présenté une ébauche de stratégie de développement pour l'école afin de rencontrer la nécessité de ressources matérielles humaines d'ici l'an 2000. Ce rapport, conçu par Veima Wade directrice de l'école des sciences infirmières, se terminait avec la résolution suivante:

"Que le sénat académique reconnaisse comme nécessaire le développement de l'école des sciences infirmières et que ce développement commence maintenant, en particulier pour ce qui concerne les ressources humaines".

Suite à de longues discussions, le sénat académique a décidé de trancher la résolution en deux parties. La première partie, "Que le sénat académique reconnaisse comme nécessaire le développement de l'école des sciences infirmières" fut rejetée par division. Par contre la deuxième partie, "Que le développement commence maintenant en particulier pour ce qui concerne les ressources humaines" fut rejetée afin de ne pas créer de précédent en ce qui concerne les autres facultés et écoles.

Finalement, deux étudiants furent nommés au comité d'attestation d'étude, il s'agit de Bruno Hamel et Denis Michaud, tous les deux inscrits au Centre universitaire de Moncton.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à la maison de la F.E.U.M. De plus, le procès-verbal de cette réunion sera disponible pour consultation.

Denis Michaud
Directeur des affaires
internes

ANDRÉ LAPIEN
LL.B., M.S.S.

Avocat-Notaire

Domaines préférés de pratique:
mediation en divorce, garde d'enfants, etc.
testaments & successions
réglements (by laws) d'associations
achats & ventes de maisons

coinc Archibald &
ch. Mountain

Résidence
Grand-Ogée
576-9349

Pour la première fois au CUM, dans le cadre d'un colloque

Les autochtones font valoir leurs revendications

Le colloque portant sur "Les nations autochtones des Amériques", qui s'est déroulé, pour la première fois, au Centre universitaire de Moncton (CUM), du 13 au 16 novembre dernier, a permis aux autochtones de faire valoir leurs revendications.

Jimena Vergara Ferrer

Ce colloque, qui a été organisé par le groupe ASKI-Y (groupe pour l'éducation et la promotion de la solidarité internationale), avait pour but, dans un premier temps, de mieux comprendre la réalité socio-historique des nations autochtones des Amériques et, dans un deuxième temps, d'obtenir des informations concernant la réalité sociale actuelle des autochtones. De plus, en mettant sur pied ce colloque, on voulait favoriser le dialogue et la solidarité entre les peuples.

Selon Mme Huberte Gauthier, coordinatrice, un des aspects importants du colloque a été d'offrir une nouvelle interprétation de l'histoire. "Plusieurs conférences ont souligné que les Européens n'ont jamais fait la découverte de l'Amérique; puisque le peuple amérindien y vivait déjà", a expliqué Mme Gauthier.

Selon elle, comprendre que nous ne parlons pas la même langue, que nous avons les mêmes philosophies ni les mêmes priorités, est un aspect primordial pour établir le dialogue et pour comprendre les revendications des autochtones.

Principales réclamations

Pour sa part, M. Alex Dedam, représentant de l'Assemblée des Premières Nations, a traité des revendications des autochtones surtout en ce qui a trait à l'indépendance et au contrôle de leur territoire. D'après lui, les autochtones réclament, de plus, le droit pour les femmes de conserver leur statut après le mariage et le contrôle sur l'éducation des enfants. "Nous espérons éliminer tout pouvoir législatif du gouvernement canadien sur les droits des autochtones", a-t-il affirmé. "Les autochtones se considèrent comme une nation et veulent s'autodéterminer", a-t-il ajouté.

Quant à l'aide des blancs, elle est parfois nuisible. "Chaque fois que les blancs interviennent dans notre culture, ils la perdent. Nous n'avons pas besoin de l'aide ni de leur pitié", a déclaré Mme Barbara Martin, conférencière au colloque.

Le colloque étant, par ailleurs, un geste de solidarité, plusieurs autochtones présents ont fortement recommandé la concrétisation d'actes solidaires comme celui-ci, afin d'établir et de maintenir le dialogue.

Mentionnons que malgré l'importance culturelle et historique, à peine une centaine de personnes ont assisté au colloque, dont une vingtaine d'étudiants et une douzaine de professeurs du CUM.

Pour une
meilleure vie
étudiante

LE FRONT

La Fédération
des étudiants
de l'Université de Moncton

AVIS AUX ETUDIANTS

Le Comité d'étude F.E.U.M./Front a été mandaté par le conseil d'administration de la F.E.U.M. en octobre dernier d'examiner de façon plus approfondie l'orientation du journal étudiant Le Front pour identifier certains problèmes réels ou perçus affectant ce journal et soumettre un rapport avec des recommandations pour solutionner ces problèmes.

Le comité désire inviter la population étudiante à lui soumettre par écrit avant le 19 décembre 1986 sa perception quant à l'existence de tout problème concernant le journal, le rôle qu'il joue ou devrait jouer au Centre universitaire de Moncton, son orientation ou finalement le type de relation existant ou qui devrait exister avec la F.E.U.M.

Veillez faire parvenir vos commentaires au comité par écrit à:

Comité d'étude F.E.U.M./Front
Fernand deVarenes, président du Comité
Ecole de droit
Centre universitaire de Moncton

Un projet comble les restrictions budgétaires

Le Centre de ressources pédagogiques, maintenant ouvert le soir

Les étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation du Centre universitaire de Moncton ont récemment eu de bonnes nouvelles. En effet, depuis le 15 novembre dernier, le Centre de ressources pédagogiques est ouvert en soirée pendant la semaine, ainsi que les samedis et dimanches.

Lucie Richard

Selon la responsable du centre, Sr Bertha Boudreau, l'obtention d'un projet "Opportunité Nouveau-Brunswick" a permis de prolonger les heures d'ouverture du centre. Le projet a apporté les fonds nécessaires pour permettre l'embauche d'une employée à temps plein.

"Pour la première fois depuis les dix-huit années d'existence du centre, nous avons vu notre part du budget couvrir de 2 000\$", confie Sr. Boudreau. "Nous avions justement besoin de cette somme pour garder le centre ouvert en soirée".

C'est alors que Sr. Boudreau a entendu parler du tout nouveau projet mis sur pied par le gouvernement du N.-B. "Aussitôt, j'ai fait parvenir une demande, soit en septembre dernier. Il y a quelques semaines, j'ai reçu une lettre m'avisant qu'on nous accordait un prêt", explique la responsable du centre.

Le projet prévoit une période de travail de treize semaines pour la nouvelle employée du centre. Toutefois, Sr. Boudreau laisse entendre qu'elle entend garder cette employée jusqu'en avril

1987. "Nous n'aurons pas de difficulté à trouver les fonds nécessaires si nous avons un petit surplus dans notre budget", déclare-t-elle.

Quelle est au juste l'importance du Centre de ressources pédagogiques pour les étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation? "Le centre est le laboratoire des étudiants en éducation", explique Sr. Boudreau. "Il renferme tout le matériel didactique nécessaire aux travaux de recherches. Il y a des manuels scolaires, une bibliothèque enfantine, du matériel audio-visuel (accessible à tous les étudiants du CUM, avec priorité bien sûr aux étudiants en éducation). Le centre a donc une importance non-négligeable dans le déroulement de leurs études", souligne-t-elle.

Du côté des étudiants, le nouvel horaire a été accueilli avec joie et soulagement. "Nous, ça nous va, on trouve ça super!", lance Anne Chiasson, présidente du conseil étudiant de la Faculté des sciences de l'éducation. "Avant, le centre était seulement ouvert pendant les heures de cours, et cela posait des problèmes, surtout avec la disponibilité des ordinateurs", explique-t-elle.

Selon Mme Chiasson, l'ancien horaire défavorisait les étudiants ainsi que le conseil étudiant.

"Une certaine partie des revenus de la cantine de notre faculté est versée au conseil étudiant", confie-t-elle. "Puisque le centre était fermé le soir, moins de gens se rendaient à la faculté, et par ricochet, la

cantine était moins fréquentée. Les revenus du conseil s'en trouvaient coupés".

Le nouvel horaire du Centre de ressources pédagogiques fait donc plaisir à tous, pour plus d'une raison. La

participation étudiante déterminera si des modifications doivent être apportées à cet horaire. "En tout cas, le Conseil étudiant encourage fortement les étudiants à fréquenter le centre", conclut Mme Chiasson avec enthousiasme.

Le projet de collaboration Moncton-Edmundston-Shippagan tombe à l'eau

Le projet de collaboration Edmundston, bénéficiaire d'un bon journalisme avec les campus de Shippagan et Edmundston n'aura pas fait long feu...

Nous avions eu des nouvelles d'Edmundston, dans le premier numéro de septembre. Cette première expérience avait nécessité quelques ajustements, mais les informations pertinentes y étaient. Nous souhaitons vous proposer des articles de Shippagan et d'Edmundston dans un même numéro, une fois par mois.

Ce projet nous a toujours semblé intéressant. Pour la première fois, on aurait trouvé, dans un même journal, des informations sur les activités et les dossiers étudiants des trois composantes de l'Université de Moncton. Les promoteurs du projet, tant ici qu'à Shippagan ou à

Toutefois, nous nous sommes vite butés à un problème majeur: le recrutement des ressources humaines à Edmundston et à Shippagan. Le projet, s'il était concrétisé, aurait nécessité un effort considérable de coordination.

Peut-être, somme toute, en est-il mieux ainsi. Car à Moncton, le recrutement est déjà difficile. Qui plus est, de fâcheux imprévus, d'ordre technique ou même politique, peuvent survenir. Ce qui n'est pas sans drainer une partie de nos énergies.

La question de la collaboration Moncton-Edmundston-Shippagan est donc classée.

René Landry
Directeur



Concours ("Airband") "Lip-sync"

"Mime d'orchestre" Choisis un numéro de ton artiste (ou groupe) préféré. Le morceau est joué sur disque et tu mimes l'artiste ou le groupe. C'est amusant, facile et ça paye! Jusqu'à 700\$ comptant en prix seront gagnés!

Concours: le 30 nov. (dimanche)
le 7 déc.
le 14 déc.

Contacte Jean-Marc au club pour tous les détails
au 855-9077



Dans le cadre d'un cours de philosophie appelé *Un auteur contemporain*

Les étudiants pourront connaître Nietzsche au deuxième semestre

Le cours de philosophie PI 2355, "Un auteur contemporain", portant sur le philosophe allemand Friedrich Nietzsche, sera offert au prochain semestre par le département de philosophie du Centre universitaire de Moncton. Le cours sera enseigné par M. Raymond LeBlanc, qui fait présentement un doctorat en philosophie sur Nietzsche à l'Université de Montréal.

Josef Brun

Il n'y a aucun préalable à ce cours. Selon M. Arsène Richard, chef du département de philosophie, il serait toujours préférable pour l'étudiant d'avoir déjà suivi un cours de philosophie.

Pourquoi Nietzsche?

Selon M. Raymond LeBlanc, Nietzsche est un philosophe que des étudiants de tous les domaines peuvent apprécier. "La philosophie de Nietzsche offre beaucoup de possibilités de réflexion. Chaque étudiant pourra aller chercher dans sa philosophie ce qui lui touche le plus", a-t-il expliqué.

Quelle importance joue Nietzsche, philosophe allemand du 19e siècle, pour un étudiant? "Nietzsche est un philosophe important, assure M. LeBlanc. Il force l'individu à remettre en question ses plus profondes convictions, à réfléchir sur lui-même. Ça ne peut

qu'être profitable à un étudiant".

A partir de Nietzsche, la philosophie a pris une nouvelle orientation. "Il nous propose une nouvelle façon de comprendre notre société à partir de la compréhension de soi et de son corps. Il faut, selon lui, conquérir la liberté en s'affranchissant des valeurs établies", a précisé M. LeBlanc.

Le cours

Le cours, "Un auteur contemporain", commencera aux environs du 16 janvier et ne sera donné qu'une fois par mois, en raison du voyage que devra effectuer M. LeBlanc à partir de Montréal. Le cours sera donné en plusieurs tranches qui auront probablement lieu entre le jeudi et le dimanche.

M. LeBlanc utilisera l'ouvrage "Le Gai Savoir" comme principal manuel de cours. Pour ce qui est de la méthode pédagogique, le professeur compte s'y prendre en trois étapes. "Au début, je prévois donner beaucoup de matière aux étudiants, puisqu'il est avant tout

important de savoir ce qu'un philosophe a à dire. On passera ensuite à l'analyse des textes pour en arriver à une critique des théories de Nietzsche à la fin du semestre. J'accorderai aussi beaucoup d'importance aux travaux individuels tels la lecture de textes, le compte rendu de lecture et les exposés".

Participation des étudiants

Selon M. Arsène Richard, le cours qu'offre le département est très important. "Nietzsche est un philosophe qui peut apporter beaucoup à un étudiant. De plus, le cours est donné par un professeur très compétent, M. LeBlanc, qui connaît très bien l'œuvre de Nietzsche.

Toutefois, a ajouté M. Richard, le cours ne sera donné que si les inscriptions sont assez nombreuses".

M. LeBlanc, de son côté, encourage les étudiants intéressés au cours de commencer à s'y préparer. "Le cours demandera une grande participation des étudiants. Ce ne sera pas un cours facile, mais il sera intéressant", a-t-il conclu.

Pour une 5e année consécutive

Les professeurs de l'U de M bénéficient du programme de coopération

Le corps professoral du Centre universitaire de Moncton (CUM) bénéficie pour une cinquième année consécutive de l'aide de coopérateurs de la France. Ces collaborateurs agissent en tant que professeurs et personnes ressources pour différents programmes offerts au CUM.

Chantal Tremblay

Selon M. Guy Savoie, directeur des Affaires professorales de l'Université, les coopérateurs viennent ici grâce à une entente entre le doyen de la faculté concernée et l'Ambassade de la France. Le séjour d'un coopérateur est normalement de dix-huit mois mais il y a toutefois des possibilités de renouveler une entente avec le consentement de l'Ambassade.

"Le programme de coopération permet à de jeunes français de connaître et de vivre dans un autre pays tout en les exemptant du service militaire qui est obligatoire en France pour tous les hommes", indique M. Savoie.

Cette année, deux programmes jouissent de l'aide de ces coopérateurs. Il s'agit du programme Bio-Chimie et d'Information-communication. Ces coopérateurs sont Fabien Lesire en Bio-Chimie et Patrick Baert en Information-



Fabien Lesire

communication.

Responsabilités

Les responsabilités de chaque coopérateur peuvent être très variées. "M. Lesire agit en tant que professeur au département de chimie. M. Baert doit s'occuper de l'enseignement linguistique des étudiants en information-communication, des cours de lecture courante, être assistant-professeur pour ce programme et collaborer au journal Le Front et à CKUM-MF", précise M. Savoie.

Pour ce qui est du rôle de l'Université, cette dernière est liée par contrat avec les coopérateurs afin de mieux déterminer leurs tâches et leurs conditions de travail.

Salaires

"Le salaire est versé par l'Université mais toutefois fixé par le gouvernement français. Par conséquent, chaque coopérateur reçoit, pour son séjour ici, le même salaire qu'il aurait s'il faisait son service militaire", souligne M. Savoie.

M. Savoie considère qu'il y a du bon dans ce programme de coopération car chacun des coopérateurs apporte avec lui des connaissances dans son domaine respectif et elles ne peuvent qu'être bénéfiques pour nous.

Le CRI invite les étudiants à participer à un concours

Le Club de relations internationales a annoncé que tous les étudiants de l'Université de Moncton sont invités à participer à un concours sur le sujet, "Le commerce international dans la perspective de libre-échange".

Le participant devra préparer un texte dactylographié d'une dizaine de pages, sur un ou plusieurs aspects (économique, juridique, politique, commercial, culturel...) de cette question et le remettre au local 486 de l'édifice Leopold-Tailion d'ici le mercredi 7 janvier 1987, à 11h30.

Le gagnant méritera un voyage aller-retour à Montréal pour représenter le Club au XIXe congrès du Club de relations internationales, qui aura lieu du

30 janvier au 1er février 1987. Ce prix comprend le transport en avion, le logement et les frais d'inscription, mais pas les repas.

Le ou la lauréat(e) accepte de devenir membre du Club de relations internationales de Moncton au moment du départ. La décision du jury de sélection (pluridisciplinaire) est finale et sans recours. Également, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer le prix s'il pense que la qualité des textes ne permet pas de choisir un(e) délégué(e) à un congrès international.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le professeur Tran Quang Ba, pièce 486 Tailion, au poste téléphonique 858-4377.

Le party d'halloween, un succès financier 4 000\$ de profit pour le Club de comptabilité



Le party d'halloween, organisé par le Club de comptabilité, où étaient en vedette le groupe rock canadien Haywire et Marc "The Goose" Gosselin, s'est révélé un véritable succès financier. Le profit net de cette soirée du 31 octobre s'élève à 4 000\$ grâce, entre autres, à une vente de bolson qui a rapporté 6 774\$ et une vente de billets qui a permis d'amasser près de 7 000\$.

Patrick Baert

Un procès simulé...stimulant

"Je déclare la cour ouverte. L'honorable juge Claudius Léger président".

Lucie Richard

C'est sur ces mots que s'est ouvert le "procès simulé" organisé conjointement par le Service de counselling psychologique du Centre universitaire de Moncton (CUM) et la Commission d'alcoolisme et de pharmacodépendance du N-B. Si le but de cette activité était la sensibilisation de la masse étudiante aux abus de l'alcool et des drogues, n'empêche que les principaux intéressés ont bien rigolé pendant la soirée.

Comment ne pas rire lorsque le juge se met soudainement à se bercer dans sa chaise en plein procès; lorsque Me Ronald LeBlanc, procureur de la Couronne, succombe lui-même à l'hilarité générale; lorsque le témoin Tony Murray, le bras en écharpe lève la main

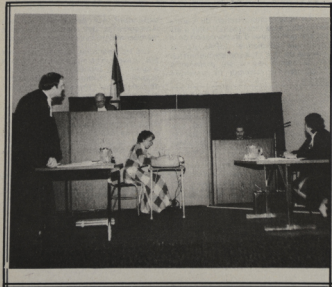
droite sans difficulté pour prêter serment; et lorsque le témoin surprise, Yvon Lacoste, s'amine à la barre pour raconter qu'il allait "scruter les horizons" dans un party?

Le procès s'est terminé lorsque le juge Léger a condamné l'accusé, Ghislain Taschereau, à une amende de 500\$ après l'avoir trouvé coupable de voies de fait. Le chef du tribunal a également profité de l'occasion pour gentiment faire la morale aux étudiants présents.

Sensibilisés aux drogues ou non, il reste que ce procès a permis aux étudiants d'entrer en contact avec le vrai système judiciaire, celui de tous les jours. Ainsi, ces derniers ont pu s'apercevoir qu'un procès n'est pas toujours aussi excitant et intéressant qu'à la télévision. Quelques spectateurs ont même somnolé à un moment donné (voir photo!) Car un procès, même simulé, peut être ennuyeux par moments...



Le recteur, M. Blanchard, n'a pas semblé surpris du verdict. C'est d'autant plus compréhensible qu'il était dans les bras de Morphée... (troisième à partir de la droite) (photo: Gino Chiasson)

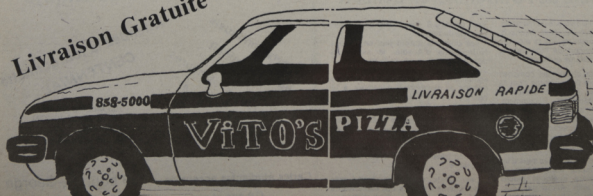


On aurait dit un véritable procès... (photo: Michel Godin)



"Vous aurez sûrement besoin de cette preuve", semble dire Me Ronald LeBlanc, procureur de la Couronne, au juge Léger. (photo: Michel Godin)

Livraison Gratuite



arts et spectacles

Patrice Tremblay, un peintre qui aime les couleurs

Patrice Tremblay, qui expose dans la salle expérimentale de la Galerie d'art de l'Université de Moncton, est un jeune peintre qui adore les symphonies de couleurs et cet amour pour les couleurs se reflète dans ses tableaux.

Réjean Roy

En effet, M. Tremblay, qui est étudiant en arts visuels (2^e année), peint, dans une gamme de couleurs très divers, une multitude de formes humaines qui se découpent du fond de la toile pour donner une impression de surréalisme. Cette sensation presque indéterminée

donne lieu à la réflexion puisque les formes humaines sont assez nuancées; nuance qui révèle bien que l'être humain est, quelque chose de complexe, d'indéfini, de surréaliste.

Pour séduire l'œil, M. Tremblay a utilisé les contradictions des couleurs tels le bleu sur fond rouge, le bleu sur fond jaune, le rouge sur fond jaune, etc. Certaines peintures sont même composées d'une dizaine de couleurs: amas de nuances qui donne une perspective spéciale au tableau. C'est cet arrangement des couleurs qui suscite

l'émerveillement puisque celles-ci semblent se dilater indéfiniment pour sortir de leur cadre et ainsi se propager sur les étendues infinies.

Bref, les œuvres de Patrice Tremblay sont dotées de ce petit quelque chose qui fait que l'on est séduit par l'éclat des couleurs qui se dégage de la toile. Le message est intéressant, l'arrangement est spécial et le tout est marqué d'une pincée de sensibilité qui est contagieuse. Patrice Tremblay, une pierre solide pour l'avenir!



Les œuvres de Patrice Tremblay, d'une sensibilité contagieuse!

Les 6 et 7 décembre prochain, à la Chapelle

La chorale de l'Université, en concert

La Chorale de l'Université de Moncton, sous la direction de Neil Michaud, prépare intensément depuis le mois de septembre le concert de Noël qu'elle donnera dans quelques semaines.

Cette année, la chorale est composée d'une quarantaine de membres dont la plupart sont des étudiants inscrits à l'Université de Moncton. Récemment, quelques-uns d'entre eux ont eu l'occasion de participer à un stage de chant choral, sous la direction de Bernard Lallemand. L'expérience a été intéressante et éducative.

Pour le concert de Noël, en plus d'un répertoire de chants traditionnels, la Chorale interprétera quelques pièces moins connues, telle "Allons gay, gay, gay bergères", de Guillaume Costeley (1531-1606). De plus, l'auditoire pourra entendre quelques chants allemands,

dont un de J.S. Bach, "Bist du bei mir" (Auprès de toi).

Les concerts auront lieu en l'Église Notre-Dame d'Acadie, le samedi 6 décembre, à 20 h 30, et le dimanche 7 décembre, à 20 heures. Cette année, également, il y aura un concert pour les enfants, le dimanche 7 décembre, à 15 heures, pendant lequel un prix de présence sera tiré.

Le comité exécutif de la Chorale est composé, cette année, de Serge Desjardins, président; Murray McWilliams, vice-président; Céline Cormier, trésorière; et Thérèse Duguay, secrétaire.

Les billets seront en vente très prochainement auprès des membres de la Chorale et aux deux Librairie Acadienne, 55 pour les adultes, 35 pour les étudiants et 25 pour les enfants.

Première défaite de nos improvisateurs à Shippagan

La ligue d'improvisation du Centre universitaire de Moncton (LICUM) a été défaite par la ligue d'improvisation de la péninsule acadienne (LIPA) par la marque de 12 à 11, à son premier match de la saison qui a été présenté à Shippagan, le mercredi 19 novembre dernier.

Réjean Roy

La partie s'est déroulée d'une façon survoltée et les étudiants de l'Université de Moncton ont quand même fait très belle figure. Lors de la période initiale, l'U de M a totalement dominé le jeu alors qu'elle menait 7 à 2 à la fin de celle-ci.

Les deuxième et troisième périodes ont

cependant été pénibles pour nos représentants, qui n'ont pas réussi à marquer malgré leurs efforts soutenus.

Les trois périodes réglementaires ont pris fin avec un pointage égal de 11 à 11. Il a donc fallu procéder à une manche supplémentaire, manche qui a été perdue de justesse par l'Université de Moncton qui a donné tout ce qu'elle avait.

Mais la défaite importée peu pour les organisateurs de la ligue d'improvisation puisque cette partie était le fruit de beaux efforts de leur part. Ces deux mêmes équipes se rencontreront, en janvier, à Moncton et on prévoit une douce revanche pour les improvisateurs du CUM.

LA NOUVELLE BRASSERIE CENTENNIAL LE JEUDI SOIR

Transport gratuit
ALLEZ-RETOUR
Pour tous les étudiant(e)s

Départs continus
de 19 h à minuit
Retour à toutes les heures
jusqu'à 1 heure
Attendez la fourgonnette
CENTENNIAL

100 McLAUGHLIN
150 et 160 MORTON
TAILLOIR
et aux résidences

Cartes étudiantes acceptées
(19 ans et plus)

686 boul. St-George
tél.: 854-7663

Arts, culture et Divertissements

Réjean Roy

N'oubliez pas le super spectacle des Foubac qui se tiendra le mercredi 26 novembre prochain à compter de 20h30, à l'auditorium A-119 des Sciences de l'éducation au Centre universitaire de Moncton.

A noter que la popularité de ce spectacle a fait en sorte que tous les billets se sont envolés comme de petits pains chauds. Par conséquent, tous ceux et celles qui n'ont pu se procurer des billets devront se contenter des critiques faites par ceux qui ont eu la chance et la vigilance de se dénicher des billets.

Au Ciné-Campus, du 26 au 30 novembre inclusivement, les cinéphiles auront la chance de visionner "La compagnie des loups", un drame britannique qui saura sûrement vous divertir.

Rosaleen fait un rêve où sa petite sœur Alice se fait dévorer par une meute de loups. Puis, elle voit sa grand-mère qui lui raconte des histoires relativement aux rapports qu'entretiennent les humains et les loups. C'est presque l'histoire du petit chaperon rouge, mais avec un peu plus de piquant. De quoi vous faire trembler, qu'on!

Vous êtes cordialement invités à admirer les œuvres de l'acquarelliste Jean-Paul Ladouceur qui sont en montre au Bureau du Québec situé au 770 de la rue Main à Moncton jusqu'au 12 décembre prochain.

Une quinzaine d'œuvres de la collection personnelle de M. Ladouceur montrant le dynamisme des paysages, des natures mortes et des portraits saura sûrement vous charmer puisque ces œuvres sont issues du talent d'un peintre très connu au Canada. Tous sont les bienvenus.

Roméo Saviole expose toujours ses quelque vingt peintures sur papier à la Galerie d'art de l'Université de Moncton. Celles-ci se veulent une invitation vers ce monde imaginaire qui est le sien.

Pour sa part, Paul Béliveau expose une dizaine de ses travaux sur papier grand format et trois coffrets. Ceux-ci sont le reflet de références historiques.

Finalement, dans la salle expérimentale de la Galerie d'art, Patrice Tremblay, étudiant en 2e année arts visuels, expose-quelque 10 peintures (acrylique sur toile). Le tout mérite d'être vu!

Un super spectacle de Noël sera présenté le 9 décembre prochain à compter de 20h00 aux Sciences de l'éducation au Centre universitaire de Moncton.

En spectacle, il y aura le groupe "Quatuor Artis", qui est spécialisé dans les instruments à vent; Opus 006, qui est en groupe jazz et Harmonie, un groupe de 25 musiciens spécialisés dans les instruments à vent. Soyez au rendez-vous!

Le choral de l'Université de Moncton présentera son spectacle de Noël les 6 et 7 décembre prochains à l'église Notre-Dame d'Acadie au Centre universitaire de Moncton. Les billets sont présentement en vente aux Librairies Acadiennes, mais on peut également s'en procurer en contactant les membres de la chorale.

Le département de musique de l'U de M présentera un spectacle à la Galerie d'art, le mercredi 26 novembre à compter de 13h. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Richard Boulanger au département de musique.

arts et spectacles

J'me marie pas, je fais une sœur

Un divertissement sans prétention

Michelle Veilleux

Avant même d'entrer sur scène, Rose Ouellette, alias "La Poutine", avait déjà les faveurs de son auditoire. La comédie *"J'me marie pas, je fais une sœur"* de Normand Gélinas et de Serge Hamelin a su divertir 14

novembre dernier, à l'auditorium de la faculté de l'éducation à l'Université de Moncton.

Lors de sa tournée au Nouveau-Brunswick, la comédie *"J'me marie pas, je fais une sœur"* a su dérider les quelque 400 personnes rassemblées au Centre universitaire de Moncton. Ce vaudeville

est sans prétention et ceux qui sont venus pour y trouver de l'humour subtil se sont sans doute partis très déçus. C'est à guchets fermés qu'a eu lieu cette représentation des productions Normand Gélinas Inc.

Claude (Jacques Piperni) est un homme vertueux pour qui la fidélité est primordiale dans un couple. Son grand ami Stéphane (Normand Gélinas) est enclin d'être la même vision de la fidélité. Il emprunte donc l'appartement de Claude pour rencontrer la belle Gina (Louise Matteau) mariée à un mari jaloux. Afin de voir Stéphane, elle fait croire à son mari, Maurice (Louis De Santa) qu'elle prend des cours de morale avec un professeur féminin qui s'appelle Claude. Pour éviter un drame, Claude doit se déguiser en femme. Notre détective privé, "La Poutine", payée par Maurice, s'engage à découvrir la vérité. Jean-Louis Poudrette (Marc Proulx) veut aider Madame Claude dans sa carrière. Il en tombe instantanément amoureux. Mais grâce à notre Poutine, le mystère va s'éclaircir et Claude pourra enfin retrouver Suzanne (Louise Matteau). Et ils vécurent heureux et...

La seule présence de "La Poutine" sur scène déclenche des éclats de rire du public. Elle garde toujours son air taquin même à 83 ans. Elle avoue que ses entrées sur scène se font rares parce que cela la fatigue beaucoup plus qu'avant. La force de ce vaudeville se cache sans aucun doute derrière Jacques Piperni qui incarne le rôle de Claude. Il passe avec beaucoup d'énergie et interprète très bien son personnage.

Louise Matteau (Gina et Suzanne) pour sa part occupe un rôle important sur scène grâce à la crédibilité qu'elle donne à ses personnages. Que ce soit en belle italienne ou en Suzanne, elle nous captive par son jeu. Malheureusement, Louis De Santa (Maurice) n'est pas très convaincant en mari jaloux. Il en est de même pour Normand Gélinas (Stéphane) qui oublie parfois la peau de Stéphane. Marc Proulx (Jean-Louis Poudrette) quant à lui, donne un bon rendement. Il est attendrissant et amusant par sa naïveté.

Les décors signés Pierre Dufour permettent une variété de jeux et de mouvements. Et cela malgré l'espace réduit de la scène de l'auditorium de la faculté de l'éducation de l'Université de Moncton. Les costumes de "La Poutine" sont très amusants et originaux. Ils ajoutent de la couleur à cette pièce burlesque. De plus, on utilise des effets sonores qui captent l'attention des spectateurs.

Bref, les gens se sont bien amusés. "Le public de Moncton est un peu plus difficile qu'ailleurs à faire rire", avoue Jacques Piperni. Mais comment le lui reprocher puisqu'un bon nombre de "gags" est relié à un événement de la province de Québec. Il fallait être courant ou être Québécois pour mieux les apprécier. La publicité de la comédie de Normand Gélinas et de Serge Hamelin, était axée sur "La Poutine" et nous nous demandons encore pourquoi, puisque son rôle a un caractère plutôt secondaire. *"J'me marie pas, je fais une sœur"*, un vaudeville qui manque peut-être d'un peu d'ajustement.



Les décors, signés Pierre Dufour, ont permis une variété de jeux et de mouvements. (photo: Eddy David)



Un vaudeville sans prétention... (photo: Eddy David)

arts et spectacles

Prophéties, un recueil qui donne matière à réflexion

"Prophéties", le nouveau recueil de poèmes d'Herménégilde Chiasson, vient tout juste de voir le jour chez Michel Henry, éditeur. Ce tout récent livre, qui comprend plus de 40 poèmes, donne réellement matière à réflexion puisqu'il est rédigé avec une force exceptionnelle et une vivacité inédite.

Réjean Roy

En effet, Herménégilde Chiasson a encore une fois prouvé qu'il était capable d'être fidèle à la réputation qu'on lui connaît dans la littérature acadienne. "Prophéties" est là pour le confirmer, puisque c'est une oeuvre littéraire qui fait que le lecteur est transporté dans ce

monde prophétique qu'est l'univers d'Herménégilde.

Les poèmes traitent des lieux, des moments, des luttes, des parcours et des projets ont des significations profondes car ils révèlent le talent descriptif de l'auteur qui sait maîtriser sa plume et qui sait faire passer son message. De plus, le fait que l'auteur utilise des mots courants donne beaucoup plus de sobriété aux textes, le rend donc plus compréhensible.

Mais ce qui fait la force de ce recueil, ce sont les différents poèmes qui traitent de la musique des amours, des déceptions et des fins. En effet, lorsque l'auteur aborde ces sujets, on sent qu'il est

entraîné dans un univers symphonique où les sentiments se baladent sur les courts comme des notes de musique et où les mots s'accordent et s'ajustent comme des instruments.

Bref, lire le livre d'Herménégilde Chiasson, c'est garder en filière dans les alvéoles de sa respiration toute la

tendresse et la passion que symbolisent les mots lorsqu'ils se complètent mutuellement pour former des pensées hautement sensibles, harmonieuses et pleines de sens. C'est vivre intensément la magie des mots, magie qui ne saurait devenir réalité sans la plume magique de l'auteur.

Lieux transitoires, un livre fortement coloré

Le nouveau recueil de poèmes de Gérard LeBlanc, Lieux transitoires, vient de paraître chez Michel Henry éditeur et c'est véritablement un livre haut en couleur.

Réjean Roy

Gérard LeBlanc, qui compte à son actif de nombreux recueils de poèmes, a mis dans ce livre l'intensité sur les lieux transitoires de son existence, ces lieux privilégiés dans le parcours de l'existence, dans l'amour des livres et de la vie sous toutes ses formes.

Les poèmes tels mouvance, strates, trajectoire, projections, danser au Kacho, connivence, projets, romantisme, sonnet bleu et vision de Rimbaud, sont les poèmes qui sont les plus caractéristiques et les plus révélateurs de tout ce recueil.

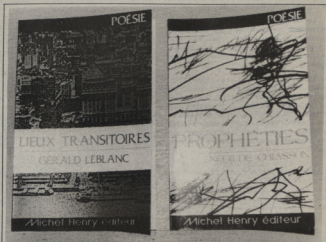
L'auteur, par son style et par son sens

de l'image, a su démontrer dans son recueil de poèmes toutes les qualités d'un bon poète. Les images qui émergent des mots sont poétiques et très colorées puisque l'auteur joue énormément avec la couleur et la sensibilité de chaque mot. De plus, l'agencement a été effectué selon l'intuition des désirs de l'auteur, ce qui a pour effet de transporter le lecteur dans un monde de passions effrénées et de voyages au pays des images bleutées.

Au volant de sa machine à écrire, Gérard LeBlanc a su rendre ses paroles en musique attrayantes, ses phrases en symphonies de couleurs et ses rêves en nourriture pour les sens. Cette aventure dans ces lieux transitoires porte le lecteur à explorer toutes les fictions de l'auteur, irruption de ses rêves à travers la légèreté de son écriture qui séduit le lecteur. Bref, "Lieux transitoires", c'est un livre haut en couleur et en émotions.

ERRATUM

Des erreurs se sont glissées dans la chronique des Arts, culture et divertissements de la dernière édition du Front. Contrairement à ce qui fut indiqué, il n'y a pas eu d'orchestre, samedi soir, lors du party organisé par l'Association des étudiants en Sciences pures et Informatique. C'était plutôt une disco-mobilité. Il n'y avait pas un écran géant, mais bien trois. Enfin, le prix à l'entrée était de 3,00\$ et non 3,50\$. Nous nous en excusons sincèrement.



"Lieux transitoires", de Gérard LeBlanc et "Prophéties", de Herménégilde Chiasson, publiés chez Michel Henry Éditeur. (photo: Aldo Chiasson)

LE FRONT est à la recherche d'un distributeur, chargé de la livraison du journal le lundi matin.

Les étudiant(e)s intéressé(e)s doivent contacter le directeur René Landry, soit en se rendant au bureau du journal (159 avenue Massey) ou encore en téléphonant au 858-4526.



NOV.
du 26 au 30
L'OEUVRE LA PLUS MARQUANTE
DU CINÉMA FANTASTIQUE

La Compagnie des loups (The Company of Wolves)

Britannique, 1984, 95 min. Coul. Drame fantastique réalisé par Neil Jordan. Scén.: Angela Carter, N. Jordan. D'après une nouvelle de A. Carter. Phot.: Bryan Lohus. Mus.: George Fenton. Mont.: Rodney Holland. Int.: Sarah Patterson, Angela Lansbury, Micha Bergsiebe, David Warner, Tussie Silberg, Shane Johnston.

Enfermée dans sa chambre, la jeune Rosaleen s'endort et fait un rêve étrange. Elle voit d'abord sa sœur Alice succomber à l'assaut d'une meute de loups puis se retrouve dans un village ancien avec ses parents. Sa grand-mère lui raconte des histoires terribles sur les rapports entre les humains et les loups. Son père capture dans la forêt un loup mortellement blessé, une fois tué, se change en homme. En allant porter de la nourriture à sa grand-mère, Rosaleen rencontre un inquietant marquis qui se fait fort de parvenir avant elle à la cabane de l'aïeule.

sports

Les Aigles Bleus remportent deux matchs serrés... ...et battent un record d'équipe

Les Aigles Bleus, au hockey, ont difficilement remporté leurs deux matchs en fin de semaine dernière, établissant, du même coup, un record d'équipe avec neuf victoires d'affilée. Samedi, ils ont disposés des X-Men de l'Université Saint-François-Xavier par la marque de 5 à 4 en prolongation et hier après-midi, la troupe de Len Doucet a arraché une difficile victoire de 4 à 3 contre les faibles Huskies de l'Université Saint-Mary's.

Aldo Chlasson

Contre les X-Men, le capitaine du bleu et or, Claude Gosselin a, encore une fois, été l'inspiration des siens avec une performance de deux buts. Les autres filets allant à Denis Gosselin, Michel Douchet et François Sillis, qui a marqué le but de la victoire en surtemps.

Le lendemain, dans la victoire contre les Huskies, les Aigles Bleus n'ont pas eu la tâche facile, ayant même dû surmonter un déficit de deux buts avant de finalement se sauver avec le triomphe (4 à 3).

Les recrues Marc Bernier et Denis Thériault, de même que les vétérans Claude Gosselin et François Sillis, avec le filet gagnant, ont touché la cible du côté des gagnants.

François Sillis a, quant à lui, été nommé le joueur par excellence pour une deuxième partie consecutive. Il y a fort à parier que l'honneur de l'athlète de la semaine lui revienne en vertu de ses exploits du dernier week-end.

Par ailleurs, l'entraîneur Len Doucet n'a pas du tout apprécié ce qu'il a vu du dernier match contre les Huskies. Il a admis que ses joueurs ne s'étaient pas bien préparés pour cette rencontre.

Grâce à ce neuvième gain consécutif, les Aigles Bleus demeurent la seule équipe invaincue cette saison dans la ligue de hockey universitaire de l'Atlantique et également la seule équipe universitaire au pays à afficher un dossier parfait après neuf parties.

Entre les lignes... Avant les rencontres du week-end, François Sillis occupait le sixième rang des marqueurs du circuit avec 14 points. Claude Gosselin n'était pas loin derrière avec 13 points. Les Aigles Bleus détenaient une excellente moyenne défensive, n'ayant accordé que 26 buts à l'adversaire en neuf parties... Les Aigles Bleus se préparent maintenant à affronter les Panthers de l'île-du-Prince-Édouard, vendredi prochain. La rencontre aura lieu à l'aréna Jean-Louis Lévesque. Un duel à ne pas rater.

Les Anges Bleus, dixièmes au pays



Les Anges Bleus, au volley-ball, ont été classés dixièmes au pays par l'Association sportive interuniversitaire canadienne (USIC), grâce à leur excellente performance depuis le début de la saison.

Aldo Chlasson

L'entraîneur des Anges, Daniel O'Carroll, a été très heureux d'apprendre la nouvelle. "On m'a appris, jeudi dernier, que l'équipe est maintenant classée en dixième position au Canada", a-t-il indiqué. Je crois que notre dernière performance comparable à celle-là remonte à la saison 77-78, saison au terme de laquelle on avait battu Dalhousie en finale de l'ASIA."

Quant à Julie Lapointe, qui en est à sa cinquième saison dans l'uniforme bleu et or, elle semblait des plus heureuses. "Je suis très contente. C'était bien le temps", a-t-elle dit. "Les filles sont réjouies d'apprendre cette nouvelle. On est contentes de pouvoir atteindre les objectifs fixés en début de saison", a assuré l'étudiante en sciences infirmières.

"Évidemment, l'équipe est suivie de près par les médias. Et à cause de cette pression, c'est plus difficile de bien jouer", a-t-elle confié.

Rappelons enfin que les Anges prendront part à l'Omniuniv de l'Université de Moncton, en fin de semaine prochaine.

De passage à Moncton, la semaine dernière

Serge Savard, père, a certains joueurs des Aigles Bleus à l'oeil

L'entraîneur des Aigles Bleus, Len Doucet, a indiqué qu'il a eu l'occasion de s'entretenir avec le directeur général des Canadiens de Montréal, Serge Savard, qui était de passage à Moncton, il y a une semaine.

Aldo Chlasson

Doucet a mentionné que lors de cet entretien avec le Sénateur, il a surtout été question du rendement de Serge Savard fils, qui évolue avec les Aigles Bleus.

Quant à la formation du bleu et or, Savard a indiqué à Doucet qu'il avait été impressionné par la qualité de jeu de certains joueurs. Il a même été question que certains athlètes soient invités au prochain camp d'entraînement des champions de la Coupe Stanley.

Le mentor des Aigles Bleus n'a cependant pas voulu dévoiler les noms qui ont été mentionnés par Savard.

plus, il s'avère une valeur sûre en défensive", a-t-il mentionné.



Serge Savard, fils

Par ailleurs, le directeur général des Glorieux a promis qu'il reviendra à Moncton après la période des fêtes, avec sa famille cette fois-ci, afin de constater la progression de son fils et des Aigles Bleus.

Doucet satisfait

En parlant de Serge Savard fils, Len Doucet a admis qu'il était très satisfait du rendement de son arrière recrue depuis le début de la saison. "Serge a réalisé d'immenses progrès et déjà, je peux dire qu'il figure avantageusement dans les plans d'avenir de l'équipe. De plus en




Un Whopper... Spécial!

Achetez un Whopper, un gros frite et une boisson gazeuse format régulier et recevez gratuitement un tiers d'une portion de frites et de boisson gazeuse.

Rue Paul, Dieppe
Ch. Mountain, Moncton

Prend fin le 30 nov. 86

Passage

achat - vente - échange

339 Mountain Rd.
(entre Weldon et Cameron)
Tel. 855-6916

Cheep Beat

- Avec carte de membre
- Achetez aux prix contenant du magasin sur commande
- Location de disques

Disques - Cassettes
Livres - Affiches
(revues & magazines)

**Pour
étudiants
seulement**

Comment économiser 33% sur votre prochain billet de train?

- ☐ Portez une perruque grise
et dites que vous êtes membre
du Club Ambassadeur de VIA.
- ☐ Déguisez-vous en perceuteur
de billets.
- ☒ Montrez votre carte
d'étudiant.

Les vrais débrouillards prennent le train.
Surtout depuis que VIA Rail offre son tarif étudiant. Présentez simplement
votre carte d'étudiant. Vous voyagerez décontractés,
vous rencontrerez un tas de gens, vous serez 33% plus riches.
Mieux vaut être riche et en train...

Pour renseignements et réservations, communiquez avec votre agent
de voyages ou VIA Rail. Le tarif étudiant s'applique dès maintenant aux étudiants
à temps plein, du niveau collégial. Certaines conditions
s'appliquent, quant aux dates de voyages. Renseignez-vous.



sports

En vue du 11e Omnium de volleyball de l'U de M

Nos équipes sont prêtes

Chaque année depuis 1975, à lieu l'Omnium de volleyball. Ce tournoi regroupe des équipes de la région et des autres provinces canadiennes. Cette année huit équipes féminines et quatre équipes masculines participent à la 11ème édition de l'Omnium de volleyball, qui se tiendra les 28, 29 et 30 novembre au CEPS de l'Université de Moncton.

Thamed Belhadj

"Il y a plus d'équipes féminines cette année, parce que nous n'avons pas réussi à inviter, du côté des hommes, les équipes de l'Université Dalhousie et de Memorial. Ces formations se disputent un match le week-end à Halifax", déclare Armand LeBlanc, le président du comité organisateur.

M LeBlanc également mentionné que sur les huit équipes féminines, trois

universités du Nouveau-Brunswick sont représentées: l'Université de Moncton, l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) et l'Université de Mount Allison; deux équipes proviennent de la Nouvelle-Ecosse: l'Université d'Acadia et l'Université Dalhousie; une formation vient de l'Ontario: l'Université Carleton.

Une équipe senior a été organisée: les "Anciens". Finalement, la Nouvelle-Ecosse envoie son équipe provinciale, en préparation, pour les Jeux d'hiver, au mois de février 1987, à Sydney.

Chez les hommes, les quatre équipes du Nouveau-Brunswick. Deux équipes universitaires concourent: l'équipe des Aigles Bleus de l'Université de Moncton et l'équipe des Rebels de UNB. La troupe senior de "Sports Experts" participe à l'Omnium. La formation provinciale du Nouveau-

Brunswick, pour les Jeux d'hiver de février 1987, prend également part au tournoi.

Les parties débuteront, pour les femmes, vendredi à 18h. Les demi-finales auront lieu le dimanche, à 10h: et la grande finale se déroulera à 13h. Les hommes commenceront à jouer samedi de midi jusqu'à 20 h. La finale est prévue pour le dimanche, à 15h.

Pour l'entraîneur des Aigles Bleus, Norm Gallant, son équipe a des chances de bien figurer puisque les grosses équipes ne sont pas là. "Si les gars jouent bien, on devrait remporter l'Omnium", affirme-t-il. L'entraîneur a toutefois admis que UNB sera l'équipe la plus dure à battre.

De son côté, l'entraîneur adjoint des Aigles Bleus, Jean-Guy Vienneau, pense

que son équipe devrait gagner l'Omnium. D'après lui, ce tournoi est bien placé dans la saison. Cela permet aux joueuses de disputer des matchs contre des équipes de haut calibre. "La lutte va être belle entre les équipes de notre conférence", souligne-t-il.

L'année dernière, les formations de l'Université de Sherbrooke avaient dominé la compétition autant chez les femmes que chez les hommes.

En effet, les représentants de Sherbrooke avaient réussi le doublé. Chez les femmes, le Vert et Or avait écrasé les Tigers de l'Université Dalhousie en trois "sets". Les hommes, de leur côté, avaient disposé en quatre "sets" d'une formation senior de Fredericton. Les équipes de l'Université n'avaient pu atteindre les grandes finales.

Le trio le plus productif des Aigles Bleus avec 38 points en sept matchs

Amyot et les deux Gosselin s'entendent comme larrons en foire

Les Aigles Bleus connaissent un début de saison fulgurant. Au moment de mettre sous presse, ils présentaient un dossier intact de sept victoires en autant de sorties. Avec le départ de vétérans Vilgrain, Lefebvre, Boudreau et compagnie, rares sont ceux qui auraient envisagé un tel début de saison.

Yves Blouin

Même si la bande de Len Doucet, forme une équipe homogène, quelques joueurs ont réussi à se démarquer du groupe. Le trio le plus régulier reste celui composé des deux vétérans, le capitaine Claude Gosselin et Serge Amyot, en plus de la recrue Denis Gosselin qui n'a pas tardé à "s'acclimater" aux deux autres.

D'ailleurs, ce trio a récolté pas moins de 36 points depuis le début de la campagne pour s'envoyer celui le plus productif du Bleu et or.

Selon l'instructeur Doucet, la force de ce trio est qu'il n'a pas froid aux yeux. "Les deux Gosselin et Amyot ne se laissent pas intimider facilement. Claude joue toujours avec ardeur, Serge est intelligent avec la rondelle et Denis n'a pas peur de frapper l'adversaire en plus d'avoir un bon lancer. C'est ce qui explique les résultats obtenus jusqu'à présent", a mentionné Doucet.

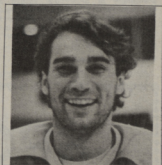
Pendant, il n'y a pas que ce trio qui fonctionne. Le vétéran François Sillis est un autre élément à rattacher aux présents succès. Le grand ailier occupe le premier

rang des compteurs du club et le sixième du circuit avec ses sept buts et autant de passes en sept matchs.

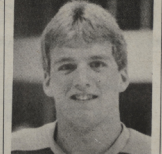
Sillis évolue en compagnie d'Eric Cormier et du nouveau venu Michel Boucher, qui a remplacé Max Davault sur cette ligne d'attaque.

Mieux défensive.

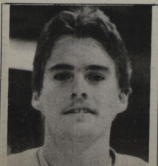
En défensive, les Aigles n'ont rien à envier à personne non plus. Malgré l'absence du pilier de l'an dernier Steve Salter, la brigade défensive a effectué de la bonne besogne jusqu'à présent. Les chiffres le prouvent. Les Aigles dominent la ligue dans la colonne des buts alloués, ayant accordé le moins de buts, 19 en sept rencontres. Les cœurs Giguère et Bérubé sont aussi deux rouges importants à considérer à ce chapitre. Doucet a ajouté que le bon esprit et le beau travail accompli par les unités spéciales sont pour beaucoup dans les succès remportés par sa formation.



Serge Amyot



Claude Gosselin



Denis Gosselin

EASTERN Sports Ltd.

ROWAN'S BIKE & SKI SHOP

343 St. George

857-4884

sports

A sa première année d'existence, huit équipes à son bord

La ligue de hockey mixte connaît beaucoup de succès

A sa première année d'existence, la ligue de hockey mixte du Service des activités récréatives (SAR) remporte un énorme succès.

Aldo Chissone

Selon M. Paul Boudreau, responsable du SAR, l'idée d'une ligue de hockey mixte lui est venue l'année dernière. "C'est une étudiante en éducation physique, Lise Léveillé, qui a fait la demande l'année dernière, pour jouer dans la ligue gentillhomme. Nous avons hésité au début, puis après une réunion avec les capitaines des équipes, tous étaient d'accord pour qu'elle participe", a mentionné M. Boudreau. "Cela a causé un certain problème pour la disponibilité des chambres mais une fois ce problème réglé, il semble que tout a bien été puisque nous n'avons reçu aucun commentaire négatif durant la saison", a-t-il ajouté. "Cette année, huit équipes se sont inscrites dans la ligue mixte et je dois dire que c'est une agréable surprise", a conclu M. Boudreau.

Lise Léveillé, la principale intéressée, mentionne qu'il a d'abord fallu convaincre le SAR. "J'ai essayé à quelques reprises de convaincre M. Paul Boudreau et cela a finalement porté des fruits. De plus, nous étions trois filles qui jouaient au hockey à la fin de la saison", a-t-elle commenté.

Règlements différents

Au niveau des règlements de la ligue

mixte, seules les filles peuvent prendre les mises en jeu. De plus, un joueur en possession de la rondelle, pour marquer un but doit faire une passe à une joueuse après la ligne rouge. Si une joueuse compte un but, on en inscrira deux sur le tableau d'affichage. Enfin, il doit toujours y avoir deux joueuses sur la glace pendant la partie.

Les réactions des participants semblent, d'ailleurs, des plus positives. M. Hermel Couturier, professeur en loisirs à l'Université de Moncton, n'a que des commentaires positifs sur la ligue. "C'est bien amusant et très relaxe comme partie de hockey", a-t-il mentionné. "Il existe un esprit de 'collégialité' entre les deux équipes qui est bien agréable. Les gens viennent surtout pour s'amuser", a indiqué M. Couturier.

Pour sa part, Annie Arseneault, étudiante en loisirs, et participante dans cette ligue commente son expérience. "J'étais intéressée à jouer au hockey avec les gars. C'est bien amusant et les règlements sont adaptés pour que les filles ne soient pas désavantagées", a-t-elle indiqué. "Je pense que les filles aiment toutes ça et c'est très bon sur le plan social", a-t-elle ajouté. "La seule lacune, c'est que l'équipement n'est pas adapté aux filles", a-t-elle conclu.

Les matchs se déroulent le jeudi soir à 22h15 et le dimanche soir de 17h30 à 21h, à l'aréna Jean-Louis-Lévesque.



La ligue de hockey mixte du Service des activités récréatives (SAR) remporte beaucoup de succès auprès de la gent féminine du campus, comme en fait foi cette photo nous montrant Brigitte Allain, Annie Arseneault, Elise Rousseau et Nathalie Poirier. Qui sait? Les joueuses des Aigles Bleues devront peut-être craindre à leur poste au cours des années à venir...

SPORT CAMPUS

Vente de NOËL!

- de 10% à 50% de
RABAIS sur la
marchandise (sauf sur
les accessoires).



Venez faire vos
achats de Noël au
Sport Campus situé au
**C.E.P.S. de l'Université
de Moncton**



Que dire du début de saison des Aigles Bleus au hockey. Personne n'a réussi à les vaincre après sept tentatives. Rare sont ceux (et moi le premier) qui auraient pu prédire un tel début de saison. La défensive des Aigles impressionne: seulement 19 buts d'accordés et ce, avec quatre défenseurs-recrues. A l'attaque, c'est sensiblement la même chose. Troisième meilleure fiche offensive de la ligue avec 40 buts, dont sept comptés par **Claude Gosselin** et **François Sills** chacun, qui dominent à ce chapitre dans l'équipe.

C'est bien sûr ces statistiques mais n'y a-t-il pas autre chose comparativement à l'an passé qui semble faire toute la différence? Hé oui vous avez deviné: l'homme derrière le banc. Lui aussi a droit de ses éloges. **Len Doucet** y est pour beaucoup dans les succès de la saison. Lui aussi en pleine formation. La communication entre lui et ses joueurs est sûrement mieux que celle qu'avait son prédécesseur **Jacques Noël**. Les joueurs sautant sur la glace, plus motivés que la saison dernière et à en voir les résultats, c'est un élément important qu'on ne doit surtout pas négliger.

En parlant de **Jacques Noli**, il a été tout simplement remercié de ses services la semaine dernière. Il "tentait" de piloter le Titan de Laval dans la ligue de hockey Junior Majeur du Québec. Pourtant son équipe n'allait pas si mal. Elle était en deuxième position de sa division. Cependant, les dirigeants craignaient un manque de discipline à l'intérieur du club et ont préféré se départir de Noli, plutôt que des joueurs. Ça pesa moins dans la balance. Bref, Québec vient s'ajouter à plusieurs autres endroits auxquels **Jacques Noli** n'a pu réussir comme instructeur. Ne serait-il pas mieux gérant d'une équipe? Peut-être.

Les Aigles Bleus disputeront leur prochain match à domicile. Dans un match fort attendu et qui promet, ils recevront les Panthers de l'Île-du-Prince-Édouard, leur ennemi numéro un. Ce duel est prévu pour le vendredi 28 novembre prochain à 19 h. Deux jours plus tard, le 30, ils visiteront les Red Devils, à Fredericton.

Danielle Audet, l'attaquante étoile des Anges Bleus au hockey sur gazon est directrice technique de ce sport pour la province du N.-B. Elle donne des cliniques pour ceux et celles qui veulent améliorer leur technique en hockey sur gazon. Ces cours ont lieu le mercredi et le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 au stade du CEPS. C'est gratuit et ça se termine le 12 décembre prochain.

Cette même **Danielle Audet** déménagera à Toronto au mois de janvier prochain. Elle ira s'entraîner avec l'entraîneur de l'équipe nationale. Elle sera accompagnée de huit autres joueuses.

Les Anges Bleus au volley-ball, qui connaissent un excellent début de saison, prendront part à l'Omnium de l'U de M, le week-end prochain. Au moment d'écrire ces lignes les Anges étaient en tête du classement devant Dalhousie.

Quant aux hommes de **Norm Gallant**, qui éprouvent certains problèmes dernièrement, eux aussi participeront à cet Omnium. Les Aigles occupent le troisième rang derrière UNB.

Julie Godin, attaquante recrue des Anges au volley a été élue athlète de la dernière semaine à l'U de M. Elle s'est notamment distinguée dans le triomphe des Anges contre les Tigrettes de Dalhousie dimanche dernier.

L'instructeur des Anges **Daniel O'Carroll** me disait que ses recrues jouaient de l'excellent volley-ball et que c'était selon lui la principale raison de cette première position au classement. D'ailleurs, les Anges n'avaient jamais été au sommet du classement depuis 1977-78. C'est le temps de s'en réjouir.

Heider Duarte, qui s'occupe des activités du SAR avec **Paul Boudreau** est très satisfait de la ligue de hockey mixte. Elle marche à plein régime. Es-tu heureux Heider?

sports experts®



Impossible Rhythme

Place Champlain 382-3906

KI-SKI-SKI-SKI-SKI-SKI-SKI-SKI-SKI

mont •
farlagne

Edmundston

- neige artificielle sur 4 pistes

- nouveau télésiège quadruple en place le 15 janvier

- Boutique avec location d'équipement



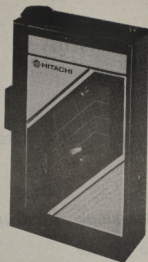
Conditions de neige
735-6617

[illegible]

KACKY WHEATLEY'S

1809 rue Main

857-0300



CP-201

- AM/FM stéréo/lecteur personnel
- Mécanique anti-roulis
- Arrêt automatique
- Fonction avance/recul rapide
- Écouteur ultra léger
- Agrafe de transport

55\$



TRK-W22

- AM/FM stéréo/enregistreuse double
- 2 x 2.0 Watts RMS
- 2 voies/4 haut-parleurs
- Contrôle de tonalité
- Compensateur physiologique
- Compteur numérique
- Lecture continue
- Prises d'entrées
- Prises pour micro/écouteur

175\$



HITACHI

La SCIENCE du SON!

Le CP-201

55\$
avec ce coupon

**ENEZ
NOUS VOIR!**

Le TRK-W22

175\$
avec ce coupon

Babillard

Causerie du mercredi midi

Le 3 décembre prochain, la Causerie du mercredi midi portera sur "L'intelligence est modifiable, donc à bas le Q.I. statistique", en compagnie des psychologues Gilles et Lucille Thibault. Selon le professeur Reuven Feuerstein, l'intelligence peut être modifié, un processus de médiation en est l'élément indispensable. Les implications de cette prise de position sont très importantes. C'est donc un rendez-vous à la salle A-223 de la Faculté des sciences de l'éducation, de midi à 13 heures.

Conférence organisée par le CRI

Le Club de relations internationales de l'Université de Moncton organise une conférence qui aura comme thème, "Les Aïeux de la politique pétrolière internationale et ses incidences économiques pour le Canada".

Cette table-ronde aura lieu le jeudi 27 novembre, à 16h30, au Salon du chancelier du Pavillon Léopold-Tailleur du Centre universitaire de Moncton.

Le professeur d'économie, Fernand Mattart, présidera la conférence. Les professeurs Guy Helmy et Ronald LeBlanc, qui enseignent respectivement l'administration publique et l'économie, exposeront leur point de vue sur le thème choisi.

Le grand public est cordialement invité à y assister.

Concert de Noël

La Chorale de l'Université de Moncton, sous la direction de Neil Michaud, présentera son concert de Noël, les 6 et 7 décembre, à la Chapelle Notre-Dame d'Acadie, au Centre universitaire de Moncton.

Il s'agira du premier concert à être présenté dans la nouvelle chapelle.

Les concerts seront donnés le samedi 6 décembre, à 20h30, et le dimanche 7 décembre, à 20 heures.

Jeunesse Canada Monde...

Offre des programmes d'échange international regroupant des jeunes Canadiens âgés entre 17-20 ans et des jeunes, provenant d'Asie, d'Afrique, et d'Amérique Latine.

Si vous êtes intéressés à participer à un échange international unique et étonnant en bonne santé...

Que vous soyez étudiant, travailleur ou sans emploi...

Les intéressés doivent s'inscrire avant le 16 janvier 1987 - programmes I, II, III et IV et le 6 mars 1987 - programmes III et IV seulement.

Pour de plus amples renseignements sur Jeunesse Canada Monde concernant les formulaires d'inscription, contactez:

Jeunesse Canada Monde 1657, Barrington St. Suite 125, Halifax, Nouvelle-Écosse B3J 2A1 (902) 422-1782

Étudiant-e-s finissants

L'Association canadienne de science politique, en collaboration avec le président de la Chambre des communes et les leaders de la Chambre, annonce le concours des stages parlementaires.

Le but de ce programme est triple. Il rend service aux parlementaires canadiens en mettant à leur disposition des assistants compétents. Il donne aux stagiaires l'occasion d'améliorer leurs connaissances théoriques du Parlement par la pratique du travail quotidien des députés. Les stagiaires sont en mesure de mieux servir la société politique canadienne.

Les stagiaires travailleront avec les députés, feront de la recherche académique et participeront à des voyages d'études.

Les candidats doivent être de nationalité canadienne et avoir récemment reçu un diplôme d'une université canadienne.

Dix mois, à compter de septembre.

Traitements en plus des frais de voyage.

Nous choisissons généralement dix stagiaires. Les candidatures doivent être présentées au plus tard le 31 décembre.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou des formulaires de candidature, veuillez écrire à:

Conrad Winn,
Programme des stages parlementaires
Université Carleton
Ottawa (Ontario)
K1S 5B6
Tél.: (613) 564-6610

Exposition de Jean-Paul Ladouceur

Une exposition des œuvres du maître-aquarelliste québécois Jean-Paul Ladouceur, aura lieu du 19 novembre au 12 décembre prochain au Bureau du Québec à Moncton à la Place de l'Association.

Fondateur de la Société canadienne de l'aquarelle, on dit dans les milieux des galeries qu'il est responsable de la "renaissance" de l'aquarelle au Québec. Objet de curiosité, sa manière de peindre avec une profondeur insusitée fait maintenant école. Quarante ans d'aquarelle ont fait de Ladouceur un nom recherché par les collectionneurs.

Toute la population est cordialement invitée à venir visiter l'exposition de ses œuvres aux heures d'ouverture du Bureau du Québec à Moncton de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Étudiants québécois

Afin de resserrer des liens naturels de communication qui unissent les Acadiens et les Québécois, le F.E.U.M. entreprend cette semaine une série de consultations auprès des étudiants québécois au Centre universitaire de Moncton.

En effet la première de ces consultations directes se déroulera le mardi 25 novembre au local 050 de la Faculté d'administration à 19h. Il s'agit de cerner les préoccupations des principaux intéressés et ainsi être à même de fournir de véritables résolutions aux problèmes de cette importante minorité au Centre universitaire de Moncton. Ce type d'échanges se veut bilatéral. Le sort des étudiants canadiens-français que les délégués de la F.E.U.M. se rendront à Montréal rencontrer les représentants des principales centrales étudiantes au Québec.

C'est dans cette perspective de meilleure communication, d'échanges nourris et de rapprochement entre les étudiants canadiens-français que les délégués de la F.E.U.M. se rendront à Montréal rencontrer les représentants des principales centrales étudiantes au Québec.

Help 24-Ur secours

Troublé(e), seul(e)? Si vous avez besoin de quelqu'un pour vous écouter et/ou vous donner des renseignements, des ressources dans la région de Moncton, contactez Help 24-Ur secours au 857-9780.

Help 24-Ur secours, une agence de Centraide est à votre service du lundi au jeudi de 16h à minuit et du vendredi au lundi de 16h à 8h.

CKUM-MF: Ouverture de poste

La station radiophonique CKUM-MF est à la recherche d'un(e) responsable de la musique. Le ou la candidat(e) doit poser sa candidature avant vendredi prochain (28 novembre), en contactant le directeur général, Eric Martin, au 858-4485.

Noël approche

Le personnel de l'édifice Clément-Cormier s'engage encore cette année à coordonner la collecte de cadeaux du "Personnel". Pour ce faire, une réunion aura lieu à la Galerie d'art le vendredi 28 novembre de midi à 13h pour finaliser notre plan de travail. Nous espérons avoir au moins un représentant par pavillon.

Même si vous ne pouvez vous rendre à la réunion, nous comptons sur votre aide afin d'assurer la bonne marche du projet.

SAPAL

SAPAL (Solidarité avec les peuples d'Amérique latine) est un comité formé d'étudiant-e-s et de professeur-e-s du Centre universitaire de Moncton. Il vise à informer le public sur la situation des pays du Tiers-Monde en organisant diverses activités.

SAPAL est maintenant à la recherche de volontaires qui pourraient aider à l'organisation de ses activités, tout en profitant d'une expérience enrichissante qui permet de mieux comprendre les réalités du Tiers-Monde.

Une réunion aura lieu le mardi 25 novembre prochain à 12h, au local 164 de l'édifice Jacqueline-Bouchard, à Abénit.

Pierre Godbout
Coordonnateur de
SAPAL

Clinique de nutrition

Pour ceux et celles qui voudraient améliorer leurs habitudes alimentaires ou encore perdre du poids, une clinique de nutrition est maintenant à votre service. Veuillez téléphoner au 858-4007 pour un rendez-vous avec la consultante.

Cette clinique se situe au Service de santé, soit au sous-sol de la Résidence LeFebvre.

On vous attend!!!

Réunion régulière du C.A. de l'APARE

La prochaine réunion régulière du conseil d'administration de l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes (APARE) aura lieu le mercredi 26 novembre, à 19 h 30, au local 531 de l'édifice Léopold-Tailleur. Tous sont conviés à y assister.

Conférence écologique

M. Hussain Sadar, d'Environnement Canada, à Ottawa, prononcera une conférence portant sur "Le rôle des agences du gouvernement fédéral (CEARF, EPA, SIA) et les études d'impact écologique sur l'environnement", le mercredi 26 novembre, à 14 heures, à la salle D-102 du Pavillon Remi-Rosagnoli.

Une invitation spéciale est lancée aux professeurs et étudiants intéressés par des projets d'études d'impact sur la qualité de l'environnement physique, biologique et social.

Bienvenue à toute la communauté universitaire.

Salon May 3

Coffres pour hommes & femmes

405, Elmwood Shopping Centre (à côté de la Laundromat)

Spécialité

• coffres pour hommes
par excellence
May 28 - Juin 1985

May Catagory
(12 ans)



Rachel Gosselin
(17 ans)

Spécialité

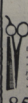
• coffres pour hommes
par excellence
May 28 - Juin 1985



Pauline Gosselin
(17 ans)

Spécialité

• coffres pour dames
par excellence
May 28 - Juin 1985



854-3333



HEURES FOLLES

5-10 tous les vendredis



SAMEDI 29 NOVEMBRE

LA FIESTA Voyage pour 2 à MONTRÉAL

gagnez



Gracieuseté de ATCAN TRAVEL

VENDREDI PM

BOUFFE
tous les vendredis p.m. 4h00

Jackie

ITALIAN GIGOLE

Pizza



Sous Marin

EN PLUS

Bien d'autres
SURPRISES!

VENDREDI SOIR

Danse

New Music

1^{ère} PARTIE



2^{ème} PARTIE



3^{ème} PARTIE



MARDI 9 DÉCEMBRE 1986 À 20H00

À L'AUDITORIUM

A-119 des SCIENCES de L'ÉDUCATION
Centre universitaire de Moncton



BILLET EN VENTE
— LIBRAIRIE ACADEMIQUE - TAILLON
— LIBRAIRIE ACADEMIQUE - CHAMBLAIN
— SOCIÉTÉ CULTURELLE DE MONCTON

PREL
— 12 ANS ET MOINS
— ÉTUDIANTES 50 ans & plus
— AUTRES

PREL
— 12 ANS ET MOINS
— ÉTUDIANTES 50 ans & plus
— AUTRES

BOUQUET
— 12 ANS ET MOINS
— ÉTUDIANTES 50 ans & plus
— AUTRES



UNE PRÉSENTATION
DES LOUPEURS CULTURELS
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

Au Ciné-Campus cette semaine
voir en page 12

La Compagnie Des Loups